



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Israël

Question écrite n° 111374

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la coopération culturelle franco-israélienne dans le domaine de l'archéologie. En effet, l'État d'Israël bénéficie de vestiges archéologiques particulièrement divers et importants qui remontent aux diverses périodes d'une histoire d'un véritable berceau de civilisation. Ces vestiges s'étendent tout autant sur terre qu'au large des côtes du rivage israélien, comme le long de la bande de Gaza. Cette coopération de la recherche archéologique pourrait très utilement associer des archéologues français, israéliens et palestiniens. Cette coopération permettrait une meilleure compréhension entre des peuples dont l'histoire ancienne est particulièrement riche. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre à cette suggestion. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

Au Proche-Orient, la recherche française et la coopération dans le secteur de l'archéologie sont contraintes par un contexte difficile marqué par la précarité de la sécurité des sites de fouilles. Toutefois, l'archéologie française y est héritière d'une longue tradition encore vive aujourd'hui grâce à l'appui apporté par le département à des missions de fouilles tant en Israël que dans les Territoires palestiniens (notamment Tel Yarmouth en Israël ; Tell Es-Sakan, Blakhieyh et le monastère de Saint-Hilarien dans les Territoires) et à l'activité scientifique de deux établissements de recherche prestigieux (l'école biblique et archéologique française de Jérusalem - EBAFJ et le centre de recherche français de Jérusalem - CRFJ). Des projets de coopération actuellement à l'étude seront développés dans les Territoires palestiniens quand les conditions sécuritaires le permettront. D'ores et déjà, en 2007, en relation avec l'EBAFJ, les actions porteront notamment sur la formation de jeunes archéologues et de tailleurs de pierre palestiniens par des spécialistes français dans le cadre d'un programme de sauvetage d'éléments du patrimoine archéologique local. En Israël, les recherches archéologiques françaises sont principalement réalisées sous l'égide du CRFJ et en coopération étroite avec des institutions israéliennes. Les autorités de ce pays souhaitent développer cette coopération bilatérale qui concerne des prospections et des fouilles archéologiques, des échanges de chercheurs pour des séjours dans des laboratoires en France et en Israël, l'organisation de stages, de séminaires et de rencontres scientifiques franco-israéliennes. La mise en oeuvre de véritables programmes de recherche conjoints entre le CRFJ et des universités israéliennes et palestiniennes est à ce stade prématurée, compte tenu du contexte actuel.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111374

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12318

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1760